

# COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 13 SEPTEMBRE 2012

L'an deux mil douze, Le treize septembre à vingt heures trente  
Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sous la présidence de Monsieur Jean-François COLLARDOT, Maire

**Etaient présents** : Mesdames KEMPF Marie-Jeanne, CADOZ Corinne, POME Béatrice, Messieurs MARANT Christian, MERITET Jean-Paul Eric, DANJEAN Eric, DETAIN Gérald, VINEL Hubert

**Absent excusé** : Monsieur MUGNIER Julien,

Nombre de membres en exercice : 10

Votants : 9

Pour : 9

Monsieur le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de respecter une minute de silence en l'honneur de M Michel DETAIN, décédé le 06 septembre dernier. Monsieur DETAIN a été conseiller municipal à Flagey-Echezeaux de 1971 à 1977 et sapeur pompier pendant 36 ans.

Madame BUFFET, artiste locale, présente au Conseil Municipal le petit livret qu'elle a réalisé avec ses élèves sur le village de Magny les Villers. C'est un travail original avec des dessins, des aquarelles, des photos, des témoignages présentant le village.

Le Conseil Municipal lui demande une réalisation dans le même état d'esprit pour Flagey-Echezeaux

## **ARTICLE 1 : Bail de terre**

Monsieur le Maire, concerné par ce point de l'ordre du jour, donne la parole à Monsieur Christian MARANT, premier Adjoint, et quitte la séance pour ne pas assister au débat.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **DONNE** en location en terre de culture à Monsieur Benoit COLLARDOT la parcelle cadastrée ZH69, située au lieu-dit « Les Prés Virquin » d'une contenance de un hectare quatre vingt quatorze ares quarante centiares
- **DIT** que le bail est consenti pour une durée de dix huit années à partir du 01 octobre 2012 et pour se terminer le 30 septembre 2030
- **FIXE** le fermage annuel à 10 quintaux 69 de blé dont le montant est déterminé par application du cours officiel en vigueur au jour de l'échéance.

## **ARTICLE 2 : Bois**

### **a) Taxe d'affouage**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- **FIXE** la taxe d'affouage à 15 euros par lot
- **DIT** que ce nouveau tarif sera applicable à partir de la campagne d'affouage 2012/2013

### **b) Destination des coupes - Exercice 2013**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal

- **DECIDE** la destination des coupes réglées n°**27, 28 et 29** de la forêt communale inscrite par l'ONF à l'état d'assiette de l'exercice 2013
  - a) **Vente** des futaies de la parcelle 29 en 2013
  - b) **Suppression** de la coupe 27 pour ne pas déstabiliser le peuplement en place
  - c) **Suppression** de la coupe 28, le peuplement étant actuellement ruiné
  - d) **Délivrance** en 2013 des houppiers non vendus de la coupe 29 aux affouagistes
- **NOMINATION** des garants pour l'exploitation de la partie délivrée des coupes

L'exploitation de ces parties délivrées sera effectuée par les affouagistes après partage, sous la responsabilité de 3 garants dont les noms et signatures suivent :

Le partage de l'affouage sera réalisé par feu.

1<sup>er</sup> garant : M MARTINS DE OLIVEIRA Orlando

2<sup>ème</sup> garant : M DUC Pierre

3<sup>ème</sup> garant : M VIDAL Guy

- **DELAIS** à respecter dans la coupe affouagère

Façonnage des houppiers : 15/04/2015

Vidange des houppiers : 15/10/2015

Faute par les affouagistes d'avoir respecté les délais ci-dessus, ils seront considérés comme ayant renoncé à leur lot d'affouage (loi du 4/12/1985)

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

## **ARTICLE 3 : Maintenance du site internet**

Le concepteur du site internet de la commune en assurait la maintenance jusqu'à ce jour pour un coût de 40.00 € par trimestre. Dernièrement il a transmis un mail en mairie nous informant

qu'à partir du 01 septembre le coût de la maintenance passerait à 55.00 € par mois en raison de l'augmentation de ses frais de gestion.

Compte tenu de l'importance de cette augmentation d'autres prestataires ont été contacté et il semble que nous pourrions changer de société de maintenance à condition de récupérer les codes d'accès de notre site.

Il est décidé de rencontrer Monsieur PATINGRE, concepteur du site, afin de discuter avec lui des solutions possibles

#### **ARTICLE 4 : Transfert d'une pharmacie au pôle santé**

Le Maire donne lecture du courrier reçu au sujet de la demande d'implantation d'une pharmacie du centre ville de Nuits Saint Georges dans les locaux prévus à cet effet au pôle santé, qui aujourd'hui est administrativement bloquée.

Compte tenu que cette implantation

- Finaliserait, comme initialement prévu, l'offre de services du pôle santé
- Simplifierait l'accès à une offre globale de services de santé
- Ne déséquilibrerait pas l'offre de services sur le canton puisqu'il s'agit d'un transfert et non d'une création de pharmacie
- Limiterait l'accès au centre ville de Nuits Saint Georges et ainsi contribuerait à résoudre le problème de stationnement
- Faciliterait l'accès à une pharmacie pour l'ensemble des habitants de la plaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **DEMANDE** à Monsieur le Préfet de Bourgogne, Préfet de Côte d'Or, de bien vouloir intervenir dans ce dossier afin qu'il aboutisse au transfert d'une pharmacie du centre ville de Nuits Saint Georges au pôle santé et ce dans le seul intérêt des habitants de notre canton.

#### **ARTICLE 5 : Budget 2012 : Décision modificative**

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré,

- **DECIDE** les ouvertures de crédit suivantes sur le budget 2012
- Dépenses d'investissement

Chapitre 21 – Cpte 2188 ..... – 10 000.00 €

Chapitre 23 – Cpte 2318.....+10 000.00 €

#### **ARTICLE 6 : Questions diverses**

##### **a) Pôle scolaire**

Le permis de construire du pôle scolaire a été déposé à la mairie de Gilly les Citeaux le 10 août dernier et transmis à la DDT le 21 août à la DDT. Les appels d'offres devraient être lancés en octobre novembre.

#### **b) Signalétique**

L'institut Aromatik a sollicité la pose d'affiches indiquant la direction de son établissement. Le Conseil Municipal ne souhaite pas donner une suite favorable à cette demande. D'autres solutions peuvent être envisagées : pose de panneaux conformes à la signalétique mise en place par la commune, carte de visites avec plan d'accès....

#### **c) Remerciements**

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal de divers remerciements : Les organisateurs du Tour de Côte d'or et de Nuits Course à pied, des administrés.

#### **d) Ecole de Musique**

L'école de musique de Nuits Saint Georges propose un concert gratuit avec ses élèves.

#### **e) Eglise**

Le chauffage de l'Eglise de Gilly est insuffisant. Les offices auront lieu alternativement à Vosne Romanée, Morey Saint Denis et Flagey-Echezeaux pendant l'hiver.

#### **f) Renforcement du poste des Ouches**

Les travaux de renforcement du poste des Ouches auront lieu fin septembre. Il s'agira de changer le câble aérien par un plus gros pour reprendre les branchements des riverains.

#### **g) Eclairage public**

Afin de faire des économies d'électricité Monsieur le Maire propose de couper l'éclairage public en semaine entre 23 heures et 5 heures du matin. Une demande chiffrée sera faite au SICECO

#### **h) Mur de soutènement**

L'architecte des bâtiments de France a émis un avis favorable sur le dossier de subvention du mur de soutènement situé au Clos de Vougeot.

#### **i) Travaux de voirie**

Les travaux de voirie sont maintenant terminés. Les ralentisseurs seront posés fin septembre, début octobre.